

PARCOURS TYPE ENTRAINEMENT SPORTIF

2 semestres (semestre 5 et semestre 6)



► Description de la formation

Le parcours Entraînement Sportif s'organise sur les deux derniers semestres de la Licence STAPS (semestre 5 et 6). Il forme à des métiers identifiés et diversifiés.

► Objectifs

Ce cursus de formation permet de former l'étudiant à l'environnement diversifié de la performance sportive et le spécialise dans une activité ou une famille d'activités dans un souci de reconnaissance et de crédibilité du milieu fédéral. Il encadrera différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

► Pré-requis

L'étudiant doit valider les 4 semestres de la 1^e année et de la 2^e année STAPS. A titre exceptionnel, il peut être autorisé à s'inscrire avec un semestre manquant de l'une ou de l'autre année.

► Principales matières enseignées

Pour les semestres 5 et 6, 650 h d'enseignements spécifiques à la mention (mesure de la performance, méthodologie, statistiques, informatique) dont 150 h de stage et de stratégie d'intervention.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Milieu associatif, secteur commercial privé, fonction publique et fonction territoriale

Métiers :

Directeur technique, directeur sportif, manager général, entraîneur, préparateur physique, professeur de sport, éducateur ou conseiller territorial, profession libérale (coaching).

► Stage

Stage professionnel obligatoire d'une durée minimum de 70 heures, effectué sous convention contractualisant les différentes parties. Ce stage se déroulera au cours du premier et/ou du second semestre, dans une structure en relation avec la spécialité de la licence, après accord de l'enseignant responsable.

► Compétences acquises

Le parcours Entraînement Sportif prépare les étudiants aux métiers liés à l'encadrement des pratiques sportives compétitives, particulièrement dans le champ du sport de haut niveau. L'étudiant titulaire de la licence entraînement sportif devra pouvoir :

- Analyser des données complexes de la performance sportive à des fins de conception de l'entraînement
- Planifier et mettre en œuvre le projet d'entraînement, d'amélioration de performance d'un groupe
- Intervenir sur l'optimisation des performances d'une personne ou d'une équipe pendant le déroulement d'une compétition.

► Conditions d'accès

En première année, être bachelier ou titulaire d'un titre admis en dispense (Diplôme d'accès aux études universitaires-DAEU ou Examen spécial d'accès aux études universitaires-ESEU) ou en équivalence. Accès possible en L2 et en L3.

► Formalités d'inscription

Licence 1 : Préinscription obligatoire sur le site <http://admission-postbac.fr> entre le 20 janvier et le 20 mars. **Inscription définitive en juillet.**

Licence 2 et 3 : voir <http://univ-lille2.fr> rubrique inscription et scolarité. Le choix en faveur du parcours entraînement sportif de la Licence STAPS s'opère lors de l'inscription administrative en Licence 3.

Lieu de la formation

Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique

9, rue de l'Université

59790 Ronchin

T. + 33 (0)3 20 88 73 50

staps@univ-lille2.fr

staps.univ-lille2.fr

Métro : ligne 2, station Porte de Douai